

Le Sne-FSU signe L'Avenant à l'accord Mutuelle Santé et Prévoyance de l'ADEME

Notre bilan ADEME du compte Mutuelle Santé Harmonie est légèrement déficitaire. Les prestations remboursées aux salarié.e.s représentent 103,2% des cotisations versées.

Dans le détail, les cotisations « salariés actifs » sont excédentaires (93%) alors que les sous-comptes conjoints (139%), retraités et conjoints retraités (129%) sont très déficitaires.

Le Sne-FSU considère qu'il est indispensable de ne pas trop s'éloigner de l'équilibre en corrigeant en priorité les sous-comptes les plus déficitaires. Les conjoint.e.s des salarié.e.s et retraité.e.s, payent globalement 50% de la cotisation. De nombreux

conjoint.e.s qui avaient une mutuelle d'entreprise facultative et plus chère, nous ont rejoint alors que le nombre de salarié.e.s ADEME diminue.

Le Sne-FSU considère qu'il ne faut pas mettre en péril globalement notre couverture mutuelle santé et accepte certaines augmentations et évolutions.

LE CONSEIL DE FIN D'ANNEE : Les salarié.e.s qui sont passé.e.s par le réseau santé d'Harmonie (Kalivia) ont eu un reste à charge moyen sur leurs verres de lunettes de 9 € contre 57 € pour les hors réseau à qualité égale. **Nous vous recommandons de demander des devis et de passer par le réseau Harmonie Kalivia.**

Les évolutions retenues pour 2020 :

- Taux de cotisation **salarié.e inchangée** ;
- **Remboursement ostéopathie élargi aux médecines douces** sous le même plafond de 200€/an ;
- Cotisation **conjoint.e simplifiée et augmentée de 5%** (+2,37€/mois). Elle passe à **49,65€** ;
- Cotisation **retraité.e inchangée** à 106,38€/mois ;
- **Cotisation conjoint.e de retraité.e augmentée de 18%** (+9,73€/mois). Elle passe à **62,92€** mais reste très en dessous du marché (autour de 100€) ;
- Mise en conformité du régime **de prévoyance, les versements invalidité/décès seront augmentés et toujours pris en charge intégralement par la direction.**

Les perspectives 2020 verront se mettre en place la réforme du « 100% santé ». La sécurité sociale remboursera mieux pour proposer d'office une offre de base pour le remboursement intégral progressif notamment sur le dentaire et lunettes

Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des salariés, avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains et financiers.